

Les académies de police dispensent les mêmes matières mais avec des durées très variables

# « Trop de disparités dans la formation des policiers »

**L**es neuf écoles de police du pays forment nos futurs policiers locaux et fédéraux mais, étrangement, le programme des formations varie d'une école à l'autre. Si au bout du chemin, tout le monde aura suivi ses 12 mois de cours et accompli 6 mois de stage, les heures consacrées à telle ou telle matière varient parfois du simple au triple ! Le ministre De Crem annonce qu'il va homogénéiser tout cela.

« Du terrain, il m'est revenu qu'il y avait certaines lacunes et des disparités entre jeunes policiers selon l'école de police qu'ils avaient fréquentées », nous dit le député bourgmestre d'Estaimpuis, Daniel Senesael (PS). « Que ce soit au niveau judiciaire ou pour la rédaction de p.-v. on sent qu'ils n'ont pas le même niveau ». Pas question pour lui d'enfoncer une école ou d'en valoriser une autre. « Mais dès l'instant où on veut une police intégrée, je suis étonné qu'il n'y ait pas une formation commune ».

Il a interrogé le ministre de l'Intérieur Pieter De Crem (CD&V) à ce sujet. Ce dernier a admis que les écoles disposaient d'une marge de manœuvre dans les heures d'étude dispensées, mais que chacune garantissait le même niveau de compétences final avec une même base de cours pour tous. Le ministre annonce néanmoins une prochaine homogénéisation.

## PAS LES MÊMES SYLLABUS

« Ces différences dans les formations posent problème », nous dit Thierry Belin, secrétaire national du SNPS, le Syndicat neutre de la police. « S'ils ne sont pas tous formés de la même manière, ils n'auront pas les mêmes aptitudes. Pour prendre un exemple, ici à l'école de Namur, les cours de mise en forme et de self-défense sont très poussés par rapport aux autres. On voit de plus en plus une guerre de clochers entre les académies de police... »

Comme on le lira dans le tableau ci-contre, les disparités sont parfois énormes. L'école de police de Bruxelles consacre 16 heures à la

maîtrise des principes généraux du droit, contre 2 heures à l'école de Liège. La maîtrise du français (oral et écrit) est en revanche plus poussée à Liège (40 heures) qu'à Bruxelles (12 heures). La législation relative à la circulation est plus poussée à Namur (36 heures)

**« Dès l'instant où l'on veut une police intégrée, il est souhaitable d'avoir une formation et un programme identique », plaide le député Senesael**

qu'à Jurbise (16 heures). Etc.

« Je plaide à 150% pour une uniformisation de la formation », enchaîne Raymond Drisket, directeur de l'école de police de Namur. « Mais précisons tout de même que l'on vient de loin car, avant

l'affaire Dutroux, il y avait l'école de gendarmerie et les centres provinciaux pour les polices locales, avec des programmes fort différents. Aujourd'hui, même si chaque école garde sa sensibilité, les programmes de chacune d'elles sont validés, la base des cours est la même et on tend tous vers les mêmes objectifs. Mais il y a encore du travail à réaliser. Pour

prendre un exemple très concret : 40% des syllabus ne sont pas communs (en matière de perquisitions, saisies...). On espère, pour l'automne prochain, proposer des syllabus, des horaires et des examens identiques dans chaque école ».

La prochaine étape sera une refonte complète pour inscrire la formation de base de l'inspecteur

de police dans le protocole de Bologne et l'esprit européen. La formation passera alors de 18 à 24 mois (stage compris) « Mais cela, ça ne se fera pas avant 2 ou 3 ans et encore, il faut un gouvernement au fédéral pour avancer », termine M. Drisket qui travaille sur ce projet, en tant qu'expert pour les écoles francophones. 

FRANÇOISE DE HALLEUX

## Les 10 cours où il y a le plus de différences

### Cours



Heures de cours par école de police

| Cours   | Bruxelles | Namur | Liège | Jurbise |
|---|-----------|-------|-------|---------|
| Comprendre l'organisation judiciaire                                      | 10        | 26    | 8     | 12      |
| Maîtriser les principes généraux du droit                                 | 16        | 6     | 2     | 5       |
| Maîtriser la technique de rédaction d'un p.-v.                            | 36        | 48    | 32    | 89      |
| Assurer un accueil de qualité et orienter de manière adéquate             | 30        | 12    | 9     | 8       |
| Maîtriser la législation pertinente relative à la circulation             | 24        | 36    | 22    | 16      |
| Contrôler les usagers de la route   | 20        | 12    | 16    | 10      |
| Maîtriser l'approche d'un accident de circulation                         | 32        | 22    | 28    | 40      |
| S'exprimer oralement et par écrit en français (all. ou néerl.)            | 12        | 36    | 40    | 20      |
| Prendre contact avec une personne dans la 2 <sup>e</sup> langue nationale | 8         | 14    | 10    | 8       |
| Exécuter des actions de circulation                                       | 28        | 34    | 34    | 40      |